

TARIFS 2021

Il est obligatoire de nous fournir une attestation CAF récente précisant votre quotient familial lors de l'inscription de votre (vos) enfant (s). En cas de non-respect de cette règle, le tarif le plus élevé sera appliqué.

	QF de 0 à 1300 €	QF supérieur à 1300 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine À partir de 11h30	9.90 €	10.00 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine À partir de 13h30	4.65 €	4.85 €
Enfants extérieurs à la commune À partir de 11h30	18.80 €	18.90 €
Enfants extérieurs à la commune À partir de 13h30	8.90 €	9.10 €

INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscription sont à prendre en Mairie aux heures d'ouverture de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi et le samedi de 10h00 à 12h00 ou au Centre de Loisirs, de 9h00 à 12h00, les lundis, mardis et vendredis et les mercredis de 8h30 à 18h00.
Le paiement pourra être déposé en Mairie ou au Centre de Loisirs.

IMPORTANT : Les parents devront indiquer sur la carte de leur(s) enfant(s) tous changements (retour bus et accueil du soir).

Se munir : d'une photo d'identité, de la photocopie des vaccinations et d'un justificatif de domicile.

IMPORTANT : Afin de faciliter le bon fonctionnement du Centre de Loisirs, les inscriptions seront closes, **le samedi à 12h00** pour la semaine suivante. **Toute absence non justifiée (certificat médical), ne sera pas remboursée.**

RENSEIGNEMENTS

Pour les enfants des classes élémentaires, la ville de Tomblaine organise le Centre de Loisirs les mercredis après l'école de 11h30 à 18h00.

FONCTIONNEMENTS, à partir de 11h30, pour les enfants scolarisés à Tomblaine :

Les animateurs iront chercher les enfants des écoles élémentaires à la sortie des cours à 11h30, puis ils seront conduits au Centre de Loisirs.

Le transport est assuré par le bus communal :

GROUPE SCOLAIRE BADINTER Place des Arts	à 11h30
GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY Devant la salle Stéphane Hessel	à 11h40
GROUPE SCOLAIRE BROSSOLETTE Place Paul Bert	à 11h50

Pour les enfants extérieurs à Tomblaine :

Les parents (ou responsables légaux) devront déposer leur(s) enfant(s) directement au Centre de Loisirs entre 11h45 et 12h00.

FONCTIONNEMENT, à partir de 16h45 :

Un accueil du soir est proposé aux familles au Centre de Loisirs jusqu'à 18h00. Les enfants devront être repris par les parents (ou responsables légaux) dans chaque chalet auprès des animateurs.

Pour les enfants qui repartent en bus, un transport est assuré par le bus communal. Les enfants sont alors déposés :

Place Emile Zola	à 16h55
Place des Arts	à 17h00
Devant la salle Stéphane Hessel	à 17h05

Les enfants doivent être repris par leurs parents (ou responsables légaux).

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Centre de Loisirs Léo Lagrange

*Mercredis Récréatifs,
du 06 janvier au 07 juillet 2021*

INFORMATION IMPORTANTE

Seuls les enfants scolarisés seront acceptés au Centre de Loisirs jusqu'à 12 ans.

Pour les enfants
des classes élémentaires

Centre de Loisirs Léo LAGRANGE
Chemin du Bois la Dame
54510 TOMBLAINE

☎ 03.83.20.70.15

Directeur : Jérémy BOLLE

LES THEMES GENERAUX – ANNEE 2021

(par périodes de 6 à 8 semaines)

Janvier à février

Le Japon



- Autour des fleurs de sakura
(origami, mobiles, tableaux...)

- les animaux sacrés du Japon
(chats, poissons, grues...)



- jardins japonais



- tableaux Itachi

Mars à avril

Les activités au hasard



Chaque mercredi, les enfants **tireront au sort** l'activité qu'ils réaliseront avec leurs animateurs et animatrices.

L'objectif est d'utiliser du matériel pédagogique de manière responsable et ludique.

Les activités d'expression (théâtre, contes), les jeux (création de jeux avec du bois, du plastique...), les sciences en s'amusant ...



Les activités associatives de la Commune

Les enfants inscrits à une activité associative de la commune pourront y être accompagnés par un animateur du Centre de Loisirs dans les conditions suivantes :

Une seule activité par enfant

**Les créneaux horaires
De 13h00 à 16h15**



Mai à juillet

Le sport sous toutes ses formes



Avec les beaux jours, les enfants pourront s'adonner aux Sports d'extérieur :

- Les sports de lancés (vortex, freesbee, pétanque, gabaky ...)
- les sports de raquettes (badminton, speedminton, tennis...)
- les sports de ballons (volley, rugby...)
- l'athlétisme ...



les sports traditionnels par continent

